



Etude ARITH22

Etude des compétences arithmétiques des enfants présentant une délétion 22q11.2 scolarisés en primaire

Promoteur : CH Le Vinatier

Investigateurs : Pr C. DEMILY & E. FAVRE

Contact : emilie.favre@ch-le-vinatier.fr, tel : 04 37 91 50 13

Etude ARITH22

A quoi cela sert-il ?

La délétion 22q11.2 (del22q11.2) est un syndrome génétique rare qui se manifeste notamment par des difficultés scolaires en mathématiques.

L'étude ARITH22 a pour objectif de mieux comprendre les difficultés à compter et calculer et de proposer des techniques qui permettront de mieux aider les enfants porteurs de la del22q11.2. Elle contribuera également à améliorer les connaissances sur le développement des capacités arithmétiques entre 4 et 10 ans.

Qui peut participer ?

Les participants de l'étude sont :

- Des enfants âgés de 4 à 10 ans porteurs d'une del22q11.2
- Des enfants âgés de 4 à 10 ans qui n'ont pas de trouble du neurodéveloppement

Il est indispensable que des enfants sans difficulté participent aussi à l'étude ARITH22 pour pouvoir comprendre précisément où se situent les difficultés des enfants porteurs de la del22q11.2.

La participation à l'étude ARITH22 est volontaire. L'enfant et ses parents ont le droit d'accepter ou de refuser, à tout moment, la participation à l'étude.

Indemnisation

Tous les enfants qui participent reçoivent une carte cadeau de 15 euros dans une enseigne de livres et jeux éducatifs.

Les frais de déplacement sont également pris en charge.

Comment l'étude se déroule-t-elle ?

L'étude est présentée en détail à l'enfant et à ses parents par les investigateurs.

Si l'enfant et ses parents donnent leur accord, 2 rendez-vous (durée : entre 30 min et 1h30 ; le délai maximum entre les visites est de 21 jours) sont programmés au CRMR GénoPsy, CH Vinatier, BRON.

Au cours de ces visites, l'enfant réalise des tests neuropsychologiques et des exercices d'arithmétiques ludiques sur ordinateur.

Enfin, un compte-rendu individuel des résultats est expliqué et remis aux parents et à l'enfant.

Y-a-t-il des risques ?

Non, il n'y a pas de risque sérieux prévisible. Les seules contraintes sont la réalisation des exercices papier-crayon et informatiques.

Si des difficultés cognitives ou mathématiques sont repérées, une consultation médicale est réalisée (hors protocole) pour réaliser les éventuels examens complémentaires et s'assurer de la mise en place d'une prise en charge adéquate.

Pour participer ou poser vos questions, contactez :
Mme Emilie FAVRE
emilie.favre@ch-le-vinatier.fr
tel : 04.37.91.50.13

**Lieu de l'étude : Centre GénoPsy, CH
Le Vinatier, 95 bd Pinel BP 30039
69678 BRON Cedex**